



3. Voûtes de la nef et du chevet



5. Vue intérieure vers le chœur

pilastres, accentue la sobriété de l'ensemble. Deux ailerons latéraux renforcent la symétrie de l'édifice : l'un dissimule la sacristie de la chapelle, l'autre est purement ornemental. Les façades latérales sont dépourvues de décor, à l'exception de la discrète moulure marquant la séparation entre les deux niveaux, et de la corniche qui, contrairement à la frise de triglyphes, court sur tout le bâtiment. L'ensemble est édifié en pierre de taille et le toit est couvert de tuile plate.

Le changement de vocation du couvent qui, déserté par les Carmes déchaux, est transformé en 1825 en petit séminaire, entraîne de nouveaux travaux. Les bâtiments sont agrandis entre 1838 et 1845 par l'architecte diocésain Macquet, et la chapelle est ornée de peintures murales à partir de 1849. Elles sont attribuées à Joseph-Constant Ménissier, peintre à qui l'on doit plusieurs interventions en Haute-Marne, comme les fresques de la chapelle de château de Cirey-sur-Blaise. Certainement réalisé en plusieurs campagnes, le décor des Carmes est composé d'éléments architecturaux illusionnistes et de scènes historiées. La plus remarquable – et monumentale – est celle qui se trouve derrière l'autel et qui représente une scène d'Adoration du Saint-Sacrement. Elle est accompagnée

d'un chemin de croix, qui se déploie sur les murs latéraux, et de figures de saints et d'anges qui ornent plafond et ébrasements des baies. Les ajouts, reprises et opérations de restauration des peintures menées dans les années vingt puis soixante ont sensiblement altéré l'unité de l'ensemble.

En 2014, la Sauvegarde de l'Art français a accordé une aide de 6 000 € afin de financer des travaux permettant la mise hors d'eau de la partie nord-ouest de la chapelle.

Marine Désormeau

Arch. dép. Haute-Marne : 41 H 1, 2, 3, 10 (fonds des Carmes de Langres) ; 1 J 1222 : tapuscrit inédit de M. Barbier, *Dans le sillage d'un peintre champenois méconnu, Joseph-Constant Ménissier, 1808-1864*, 408 p.

J.-M. Pérouse de Montclos (dir.), *Champagne-Ardenne, le guide du patrimoine*, Paris, 1995.

G. Viard, *Langres au XVIII^e siècle : tradition et lumières au pays de Diderot*, Langres, 1985.

MUSSEY-SUR-MARNE

Canton Joinville, arrondissement Saint-Dizier, 360 habitants
ISMH 1932

Le village de Mussey-sur-Marne, situé à 9 km au sud de Joinville, abrite l'ÉGLISE NOTRE-DAME-EN-SA-NATIVITÉ. La base de celle-ci remonte au XIII^e siècle (chœur et une partie de la nef), mais elle a été profondément remaniée au XVI^e siècle, avec la construction du clocher, l'agrandissement de la nef et le voûtement du chœur. Le porche fut ajouté au XVII^e siècle, puis reconstruit au siècle suivant, tandis que le bas-côté nord était rehaussé. En effet, la date de 1607 figure

sur le portail du fronton de l'église, mais les registres paroissiaux nous enseignent que le portail actuel date de 1786 et qu'il est dû à l'entrepreneur de bâtiments Cyriaque La Halle.

L'église présente un aspect extérieur relativement massif, accentué par son volumineux clocher à plan carré et par son portail, de forme carrée, dénué d'ornementation. Elle est constituée d'un vaisseau central et de deux bas-côtés de quatre

travées terminées par un chœur à chevet plat incomplet. Le clocher se situe au droit de la troisième travée. Il est probable, qu'au XIII^e siècle, l'église ne comprenait qu'une nef, à laquelle furent ajoutés ultérieurement des collatéraux. Les fenêtres en arc brisé du chœur et celles du collatéral sud méritent particulièrement l'attention.

La plus grande richesse de l'église de Mussey réside dans le retable de l'autel principal, œuvre de Jean-Baptiste Bouchardon.



1. Vue nord-ouest

Sa réalisation, bien connue grâce à un marché passé par le curé de Mussey à la date du 22 décembre 1702 et portant commande d'un retable avec tableau et tabernacle, intervient probablement au cours de l'année suivante. Ce retable de grande qualité est seulement le deuxième de Bouchardon après celui de Saint-Urbain, dont il s'inspire. Il est encore tributaire des grandes compositions architecturées

du siècle précédent, occupant tout le mur du chevet et le tabernacle constituant l'élément majeur de l'ensemble.

L'église possède trois autels, l'autel majeur étant dédié à Notre-Dame, les deux autres à saint Vincent et saint Roch. Outre le tabernacle de Bouchardon, trois œuvres sont classées : deux tableaux représentant sainte Anne et la Vierge enfant (XVII^e siècle)



2. Vue sud-est

et l'Adoration des bergers (XVIII^e siècle), et un bâton de procession de la première moitié du XVIII^e siècle figurant la Vierge à l'Enfant, entre deux anges tenant des chandeliers.

De nombreuses réparations, de qualité inégale, ont été effectuées au XVIII^e siècle, notamment sur les toitures et le clocher.



3. Arcades sud de la nef étagées



4. Vue intérieure vers le chœur



5. Maître-autel dédié à Notre-Dame



6. Statue de la Vierge à l'Enfant

En 1990, un drain a été posé le long du bas-côté nord et, en 1993, les arcades sud de la nef ont été étayées en raison de l'instabilité constatée. D'importants désordres subsistant dans les piles sud et le clocher de l'édifice : affaissement des voûtes du bas-côté sud, forte altération des piles sud, profondes fissurations dans les parements de la tour du clocher, ouverture de la base du clocher, grave dégradation de la charpente du bas-côté sud... La stabilité générale de l'édifice se révélant précaire, un important programme de restauration fut lancé en 2010. Il comprend essentiellement la confortation du clocher, avec notamment la reprise des piles sud et la restauration ponctuelle des voûtes, des nervures et des piles nord, la restauration des charpentes et des toitures, avec reprise des arases. La Sauvegarde de l'Art français a contribué pour 20 000 € au financement de ces travaux en 2013.

Alain Morgat

Arch. dép. Haute-Marne, 2 O 2414.

E. Mallet, *Histoire du village de Mussey*, Saint-Dizier, 1889.

E. Humblot, « Le retable de l'église de Mussey », *Annales de la Société historique et archéologique de Chaumont*, t. IV, 1920, p. 179-182.

M.-A. Sonrier, *Les Retables de Jean-Baptiste Bouchardon. Aube et Haute-Marne*, Langres, 2005 (coll. « Itinéraires du Patrimoine »).

VILLEMERVRY

Commune nouvelle de Vals-des-Tilles, canton Villegusien-le-Lac, arrondissement Langres, 160 habitants
ISMH 1929



1. Façade sud

ÉGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION. L'église se trouve en hauteur par rapport au village de Villemercury, situé à environ 30 km au sud-ouest de Langres. Mentionnée dès le XI^e siècle, elle dépendait uniquement de l'abbaye Saint-Étienne de Dijon et ne releva jamais directement du diocèse de Langres.

Orientée d'est en ouest, l'église s'élève sur un plan basilical, sans transept, s'achevant par un chevet plat. La nef à vaisseau unique est précédée par une tour-porche, voûtée d'ogives à sa base. Vient ensuite le chœur, également à travée unique. Enfin, une sacristie a été adossée au début du XIX^e siècle.

De l'extérieur, l'église présente un aspect relativement massif, accusé par une série de contreforts. Elle est dominée par le clocher quadrangulaire, coiffé d'un toit en pavillon en tuile plate, qui possède quatre baies géminées, constituées de deux arcatures séparées par un pilier à chapiteau. À la base du clocher, le portail occidental constitue l'unique accès à l'édifice. Le niveau du chœur est légèrement moins élevé que celui de la nef. Une différence d'appareillage apparaît entre les murs de la nef, constitués de moellons de taille moyenne, et assez irréguliers, et ceux du chevet, appareillés en gros blocs bien équarris. À l'origine, l'église devait être recouverte d'un enduit de couleur jaune clair, qui subsiste sur une partie du portail et sur le mur sud de la nef.

La nef est éclairée par deux baies en plein cintre dans le mur sud, le mur nord étant aveugle. Avant la récente restauration, un plancher de bois, datant sans doute du XIX^e siècle, masquait la charpente en berceau de la nef, l'élément le plus remarquable. Au Moyen Âge, celle-ci était d'ailleurs lambrissée.

Ouvert sur la nef par une arcature en arc brisé et légèrement surélevé, le chœur, de plan carré, est voûté sur croisée d'ogives. Il présente trois ouvertures : une petite baie percée dans le mur sud ; deux grandes baies en arc brisé, auparavant murées et masquées par le maître-autel, et désormais dégagées.